

«Soutenir une gestion responsable
en accord avec nos convictions et nos valeurs»



Comptes consolidés

31 décembre 2011



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap

Association pour adultes et jeunes handicapés

Reconnue d'utilité publique

Sommaire

A. COMPTES DU SIÈGE FÉDÉRAL – EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011	02
A.1. INTRODUCTION	02
A.2. BUDGETS	03
A.2.1. BUDGET SERVICE ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	03
A.2.2. BUDGET FÉDÉRAL	04
A.2.3. BUDGET SERVICE FORMATION	05
A.2.4. BUDGET SERVICE ACCOMPAGNEMENT LOISIRS	06
A.2.5. BUDGET SERVICE RECHERCHES, DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ	07
A.2.6. SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES SERVICES	08
A.2.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	09
B. COMPTES CONSOLIDÉS DE LA FÉDÉRATION DES APAJH EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011	11
B.1. COMPTES ANNUELS	13
B.1.1. BILAN ACTIF	13
B.1.2. BILAN PASSIF	14
B.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES	15
B.1.4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS	16
B.2. RÉSULTATS (EN €)	17
B.2.1. DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT ET PAR SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT	17
B.2.2. DÉTAIL DES RÉSULTATS DES AUTRES STRUCTURES	20
B.3. ANNEXES	21
B.3.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS	21
B.3.2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	23
B.3.3. AUTRES INFORMATIONS ET COMMENTAIRES	25
B.3.4. NOTES SUR LE BILAN	26
B.3.4.1. MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	26
B.3.4.2. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS	27
B.3.4.3. ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2011	28
B.3.4.4. ÉTAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET DES DONS ET LEGS	29
B.3.4.5. MOUVEMENTS DES PROVISIONS ET DES FONDS DÉDIÉS	29
B.3.4.6. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (EN €)	30
B.3.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	31
B.3.5.1. TABLEAU EXPLICATIF DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	31
B.3.6. TABLEAU D'EFFECTIF MOYEN	32
B.3.7. AUTRES INFORMATIONS	33
B.3.7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS	33
B.3.7.2. DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES	33
B.3.7.3. DETTES GARANTIES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	33
B.3.7.4. ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL	33
B.4. TABLEAU DE FINANCEMENT ET ANALYSE FINANCIÈRE	34
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	35

A. COMPTES DU SIÈGE FÉDÉRAL

EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

A.1. INTRODUCTION

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

■ Continuité d'exploitation

■ Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

■ du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations,

■ de l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé et

■ des règlements 2002-10 du CRC relatifs aux amortissements et dépréciations et 2004-16 du CRC relatifs à leur évaluation et comptabilisation.

Présentation par budget

En accord avec la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Île de France, le Budget de la Fédération est décomposé en 5 parties :

1. Le Budget du « Service Etablissements Nationaux » soumis au contrôle des autorités de tarifications au titre des frais de Siège (Décret d'octobre 2003 et rapport d'instruction de la demande de renouvellement d'autorisation de frais de Siège Social 2009-2013). Ces frais de siège assurent son financement.

2. Le « Budget Fédéral » qui est financé en 2011 par les cotisations versées par les Associations Départementales soumises au vote à l'Assemblée Générale des 24, 25 et 26 juin 2010, par les cotisations des adhérents et par une quote-part des subventions des Ministères de la Solidarité et de l'Education Nationale.

3. Le Budget « Service Formation »

4. Le Budget « Service Accompagnement Loisirs »

5. Le Budget « Service Recherches, Développement et Qualité ».

La présentation des comptes de résultat du Siège Fédéral reprend dans l'ordre, les états de synthèse réalisés sur chacun des cinq budgets, une synthèse générale des services et les charges et produits exceptionnels.

A.2. BUDGETS

A.2.1. BUDGET SERVICE ETABLISSEMENTS NATIONAUX

SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	152 686	205 900	187 151	-18 749
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	1 875 179	1 780 172	1 836 905	56 733
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	215 882	346 198	414 264	68 066
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	2 243 747	2 332 270	2 438 320	106 050
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	1 968 331	2 097 594	2 088 861	-8 733
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	275 813	234 675	349 459	114 783
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	2 244 144	2 332 270	2 438 320	106 050
RÉSULTAT SERVICE	0	0	0	0

A.2. BUDGETS

A.2.2. BUDGET FEDERAL

BUDGET FEDERAL	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	747 612	831 510	926 429	94 919
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	910 085	1 084 817	986 628	-98 188
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	1 550 895	2 002 766	2 437 152	434 386
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	3 208 591	3 919 093	4 350 209	431 117
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	2 623 993	2 884 828	2 534 239	-350 589
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	320 854	118 435	124 749	6 314
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	2 944 847	3 003 263	2 658 988	-344 275
RÉSULTAT SERVICE	-263 744	-915 830	-1 691 221	-775 392

A.2. BUDGETS

A.2.3. BUDGET SERVICE FORMATION

BUDGET SERVICE FORMATION	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	235 255	185 000	166 746	-18 255
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	280 307	298 176	293 230	-4 946
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	35 916	45 147	34 649	-10 498
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	551 477	528 323	494 625	-33 698
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	578 808	530 000	554 850	24 850
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	427	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	579 235	530 000	554 850	24 850
RÉSULTAT SERVICE	27 757	1 677	60 226	58 549

A.2. BUDGETS

A.2.4. BUDGET SERVICE ACCOMPAGNEMENT LOISIRS

BUDGET SERVICE ACCOMPAGNEMENT LOISIRS	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	45 763	43 737	48 524	4 787
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	222 145	231 255	218 494	-12 762
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	2 654 785	2 691 758	2 972 345	280 587
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	2 922 693	2 966 750	3 239 362	272 612
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	3 137 603	3 051 548	3 277 652	226 104
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	3 105	0	1 955	1 955
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	3 140 708	3 051 548	3 279 607	228 059
RÉSULTAT SERVICE	218 016	84 798	40 244	-44 554

A.2. BUDGETS

A.2.5. BUDGET SERVICE RECHERCHES, DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ

BUDGET SERVICE RECHERCHES, DÉVELOPPEMENT ET QUALITÉ	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	13 848	32 512	29 087	-3 425
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	739 014	733 451	700 952	-32 499
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	12 228	23 897	13 982	-9 914
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	765 091	789 860	744 021	-45 838
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	477 617	397 423	375 275	-22 148
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	477 617	397 423	375 275	-22 148
RÉSULTAT SERVICE	-287 474	-392 437	-368 747	23 690

A.2. BUDGETS

A.2.6. SYNTHESE GÉNÉRALE DES SERVICES

SYNTHESE GÉNÉRALE DES SERVICES	Réalisé 2010	Budget 2011	Réalisé 2011	Écart
DÉPENSES				
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	1 195 164	1 298 659	1 357 937	59 277
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL	4 026 730	4 127 871	4 036 209	-91 662
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE	4 469 705	5 109 765	5 872 393	762 627
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES (GROUPE I + GROUPE II +GROUPE III)	9 691 598	10 536 295	11 266 538	730 243
RECETTES				
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	8 786 352	8 961 394	8 830 877	-130 517
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	600 199	353 110	476 163	123 053
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES (GROUPE II +GROUPE III)	9 386 551	9 314 504	9 307 040	-7 464
RÉSULTAT SERVICE	-305 048	-1 221 792	-1 959 498	-737 706

A.2. BUDGETS

A.2.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Commentaires
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Frais financiers			
Produits financiers		24 330	Produits financiers non affectés sur le montant global réalisé en 2011 de 408 K€.
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges sur exercices antérieurs	- 31 764	- 33 764	- 34 K€ : Régularisation des opérations du transfert du Patrimoine de l'Aude.
Produits sur exercices antérieurs	19 056	2 398	
Autres produits exceptionnels	3 881		
Autres charges exceptionnelles			
Honoraires optimisation des coûts	- 38 748	-109 047	Afin de faciliter le suivi de la mission Cost & Co, le siège paie les honoraires et refacture aux EGN leur quote-part, c'est la raison pour laquelle les deux lignes s'équilibrent.
Recettes liées à l'optimisation des charges sociales	90 652	117 941	
Indemnités transactionnelles et indemnités de licenciement			
Variation méthode de calcul de la provision pour congés à payer			
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés Siège	- 55 351	-2 647 169	
Produit de cession des éléments d'actif cédés Siège	59 487	2 900 000	
Honoraires sur cession Siège		-67 634	

A.2. BUDGETS

A.2.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (suite)

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Commentaires
Provision pour litige		-80 000	
Pertes sur créances contribution établissements 2010	- 108 574	-101 650	
Reprise provision contribution établissements 2010	133 322	91 917	
Provision pour dépréciation des créances	- 9 390		
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles			
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés Aude		-724 399	
Reprise provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles Aude	44 091	764 854	
Dotation aux amortissements par composants Aude	81 913	-66 584	
Dotation aux provisions pour charges fiscales	-56 930	-57 179	Montant correspondant au taux d'imposition des produits financiers réalisés sur les contrats de capitalisation.
TOTAL GÉNÉRAL CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	131 643	14 016	
RÉSULTAT COMPTABLE	- 174 228	-1 945 482	

B. COMPTES CONSOLIDÉS DE LA FÉDÉRATION DES APAJH EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2011 intègrent les bilans et comptes de résultats du siège administratif de la Fédération des APAJH – Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS, des établissements en gestion nationale et des autres biens immobiliers appartenant à la Fédération Nationale.

La liste des établissements en gestion nationale se décline comme suit :

- ESAT : rue de Monétroi – 01800 Charnoz-sur-Ain
- SAH/SAJ : 5 bis rue de Pivarel – 01800 Meximieux
- SAJ : Place du Lieutenant Giraud – 01800 Meximieux
- EA : 43 rue de Versoix – 01210 Ferney Voltaire
- IME Henri Lafay : 1 place Georges Loiseau – 01000 Bourg en Bresse
- SESSAD de Bourg en Bresse : 31 allée du Luxembourg – 01000 Bourg en Bresse
- SAFEP/SSEFIS/SAAAIS/SESSAD : 59 rue Voltaire – 02100 Saint-Quentin
- IME « La Maison d'Eloïse » : Avenue Joussaume Latour – 02400 Château-Thierry
- IME « La Feuillaume » : 20 rue du Docteur Bourbier – 02100 Saint-Quentin
- ESAT « Saint Quentin Services » : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- SAVS : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- MAS : 47 bis rue Charles Guérin – 02400 Château-Thierry
- EA « Saint-Quentin Services » : 10 Avenue Archimède ZAC Bois de la Choque – 02100 Saint-Quentin
- ESAT/EA : « Atelier du Puy du Grand et de la Vézère » - Le Bourg – 19450 Chamboulive Saint Viance
- ESAT/FH : « Stella Matutina » MORTA – 20243 Prunelli Di Fium'Orbu
- EA/SAVS : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) Z.I Route de Délincourt – 27140 Gisors
- FH/FO/CAJ : Véxin Services et Ateliers (V.S.A.) 39 rue du Faubourg Cappevillet – 2740 Gisors
- EA/SAVS/CAJT : Ateliers et Services de Francheville (ASF) – 27160 Francheville
- FH : Ateliers et Services de Francheville (ASF) Le Joncheray – 27160 Francheville
- EA/FH/CAJT : « La Fosse au Buis » Zone Artisanale RD 830 – 27180 Saint Sébastien de Morsant
- ESAT de l'Eure : 3, Zone d'activité de l'Orme- 27160 Francheville
- ESAT/FH/FO : « Les Charmettes » - 32400 Saint Mont
- ESAT/FH/SAAJ/SAVS/Foyer de Vie : Rue des Buissons – 37600 Loches et Bridoré
- ESAT/FH/SAS : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- ESAT/FH/SAS : Route de Lévecourt – 52240 Breuvannes
- FO : Rue de la Gare – 52240 Breuvannes

- MECS : 56 rue de Lieutenant-Colonel Dubois – 52130 Wassy
- MECS : Faubourg du Moulin Rouge – 52200 Langres
- EA Bologne : « James Marangé » Chemin de l'Erable – 52320 Froncles
- EA Perrancey : rue des Roises – 52200 Perrancey
- Pôle administratif de la Haute-Marne : 20 rue des Halles – 52000 Chaumont
- ESAT/EA : Parc d'Activité Armor Océan – Z.A. de Kerhoas – 56200 Larmor Plage
- FAM de Bailleul : Rue Vivaldi – 60930 Bailleul sur Thérain
- CMPR « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- FAM « Maurice Gantchoula » - 63330 Pionsat
- Maison de Retraite « Résidence le Bosquet » : Chemin du Bascalle – 64160 Morlaas
- SAMSAH de Sorède : 11 rue Saint-Jacques – 66690 Sorède
- ESAT « Les Micocouliers » : 4 rue des Fabriques BP 4 – 66690 Sorède
- FH « Le Veinat » : 8 rue du Veinat BP 6 – 66690 Sorède
- SAS : 11 rue Saint Jacques – 66690 Sorède
- Service Vacances : 29 avenue Marcelin Albert – 66000 Perpignan
- ESAT : Rue Paul Sabatier – 71530 Crissey
- SAVS/SAJ : 22 bis Paul Eluard BP 236 – 71106 Chalon sur Saône
- IME/SESSAD : 25 avenue de Surville – 77130 Montereau
- IME/SESSAD « La tour » : Place de l'Hôtel de Ville – 77510 Rebais
- CMPP/SESSAD « Henri Wallon » : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- SAPAD : 181 rue Jean Jaurès – 80000 Amiens
- CREDA Ecole Intégrée : BP 037 – 80081 Amiens cedex 2
- ESAT/FOT/FH/SAVS/Atelier Braconnac et les Ormes : Jonquières – 81440 Lautrec
- FAM/FOT « Domaine de Constance » : 81230 Lacaune
- IME/ITEP/SESSAD Grangevieille « La Tignarié » : 81292 Labruguière
- SAVS l'Echelle/SAMSAH l'Echelle : 9 rue Léonard de Vinci – 81000 Albi
- FAM d'Aubignan : Lieu dit « les Barillons » - 84810 Aubignan
- ESAT/FH/Foyer Eclaté/SAS/SVA/SAMSAH : 67 rue Carnot – 89100 Sens
- EA : ZI les Manteaux – 89330 Saint Julien du Sault
- IME : 39 Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME : 5 rue Tallot – 89113 Guerchy
- SESSAD YONNE NORD : 39, Boulevard du Mail – 89100 Sens
- IME – ITEP de Theil Sur Vanne : 22, rue de la Grève – 89320 Theil Sur Vanne
- SAFEP/SAAAIS « SIAM 92 » : 14 Avenue du Général de Gaulle – 92150 Suresnes
- ESAT : « Jacques Monod » : 113 rue Pascal – 92160 Antony
- Siège administratif de la Fédération des APAJH : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS
- ESAT/EA : 51 rue Camille Pelletan – 92300 Levallois
- SESSAD : « Les Guiblets » : 86 Boulevard John Kennedy – 94000 Créteil
- ESAT « Georges Lapierre » : 31/33 Avenue des Châtaigniers ZA des Châtaigniers II – 95150 Taverny
- SAS/FH « Georges Lapierre » : 109 rue de Montmorency – 95150 Taverny
- SCI Saint-Leu-la-Forêt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS
- SCI Menucourt : Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine 75015 PARIS

B.1. COMPTES ANNUELS

B.1.1 BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2011			Exercice N-1 clos le 31/12/2010
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres	708 771 €	581 497 €	127 274 €	142 074 €
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	63 610 €		63 610 €	
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 357 540 €	491 494 €	2 866 046 €	2 688 953 €
Constructions	112 173 655 €	35 733 677 €	76 439 978 €	66 408 730 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 243 890 €	15 507 802 €	3 736 089 €	3 948 068 €
Autres	24 276 735 €	17 691 070 €	6 585 665 €	5 878 882 €
Immobilisations corporelles en cours	9 233 595 €		9 233 595 €	13 167 263 €
Avances et acomptes				
Immobilisations financières⁽¹⁾	9 003 019 €	5 087 €	8 997 932 €	8 745 872 €
TOTAL I	178 060 815 €	70 010 626 €	108 050 188 €	100 979 841 €
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, approvisionnements	237 357 €		237 357 €	189 047 €
Autres approvisionnements	186 112 €		186 112 €	128 631 €
En-cours de production (biens et services)	21 900 €		21 900 €	19 728 €
Produits intermédiaires et finis	130 921 €		130 921 €	165 013 €
Marchandises	120 575 €		120 575 €	141 300 €
Avances et acomptes versés sur commandes	29 792 €		29 792 €	51 365 €
Créances⁽²⁾				
Redevables, usagers et comptes rattachés	21 284 458 €	1 144 398 €	20 140 059 €	18 951 719 €
Autres	3 914 249 €	388 042 €	3 526 208 €	4 698 221 €
Valeurs mobilières de placement	16 414 905 €		16 414 905 €	19 248 409 €
Disponibilités	7 174 222 €		7 174 222 €	2 580 431 €
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	667 895 €		667 895 €	705 475 €
TOTAL III	50 182 387 €	1 532 440 €	48 649 947 €	46 879 340 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	228 243 202 €	71 543 066 €	156 700 136 €	147 859 181 €
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

B.1. COMPTES ANNUELS

B.1.2. BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont subventions d'investissements non renouvelables)	10 516 097 €	10 504 425 €
Autres Fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise s'exerçant à la dissolution de l'association	762 609 €	762 609 €
Réserves	38 680 444 €	36 199 601 €
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-3 037 724 €	-2 983 780 €
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-9 065 037 €	-7 183 838 €
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	4 796 327 €	399 182 €
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-7 398 159 €	-7 056 169 €
Résultat comptable de l'exercice	2 792 865 €	4 521 981 €
Subventions d'investissement (renouvelables)	8 529 047 €	8 383 900 €
Provisions réglementées	14 754 104 €	13 110 250 €
TOTAL I	61 330 571 €	56 658 162 €
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 193 229 €	9 937 423 €
FONDS DÉDIÉS	1 266 227 €	1 325 851 €
TOTAL III	11 459 456 €	11 263 274 €
DETTES⁽¹⁾		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽²⁾	54 536 707 €	52 898 970 €
Emprunts et dettes financières divers	2 420 779 €	747 408 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	798 666 €	1 718 469 €
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 929 912 €	5 148 016 €
Dettes fiscales et sociales ⁽³⁾	17 764 870 €	17 025 424 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	879 967 €	1 065 629 €
Autres dettes	1 453 797 €	1 092 813 €
TOTAL IV	83 784 698 €	79 696 729 €
COMPTES DE RÉGULARISATION⁽¹⁾		
Produits constatés d'avance	125 411 €	241 016 €
TOTAL V	125 411 €	241 016 €
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	156 700 136 €	147 859 181 €
(1) Dont à plus d'un an	50 698 556 €	48 914 178 €
Dont à moins d'un an	33 211 553 €	31 023 567 €
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	112 047 €	270 016 €
(3) Dont provisions pour congés à payer	7 871 248 €	7 539 131 €

B.1. COMPTES ANNUELS

B.1.3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises	40 135 €	64 496 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 035 497 €	3 720 099 €
Variation de stock	325 313 €	169 563 €
Autres achats et charges externes	36 222 885 €	33 302 883 €
Impôts, taxes et versements assimilés	6 870 451 €	6 737 359 €
Salaires et traitements	75 152 410 €	73 374 752 €
Charges sociales	30 944 459 €	30 070 518 €
Dotations aux amortissements	7 124 743 €	6 844 603 €
Dotations aux provisions	1 282 020 €	2 280 736 €
Autres charges (dont cotisations)	476 767 €	414 924 €
TOTAL I	162 474 681 €	156 979 933 €
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		17 582 €
Interêts et charges assimilées	2 508 324 €	2 369 469 €
Charges nettes sur cessions de valeur mobilières de placement		
Autres charges financières		
TOTAL III	2 508 324 €	2 387 050 €
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	58 541 €	188 834 €
Sur opérations en capital	4 548 590 €	248 637 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 271 716 €	1 572 369 €
TOTAL IV	6 878 847 €	2 009 840 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées		159 528 €
TOTAL V		159 528 €
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	171 861 853 €	161 536 351 €
Solde créditeur = Excédent	2 792 865 €	4 521 981 €
TOTAL GÉNÉRAL	174 654 718 €	166 058 332 €

B.1. COMPTES ANNUELS

B.1.4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2011	Exercice N clos le 31/12/2010
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Chiffre d'affaires	35 735 560 €	34 537 908 €
Produits de tarification	103 821 481 €	101 389 962 €
SOUS TOTAL A	139 557 042 €	135 927 870 €
Production stockée	-59 828 €	- 60 367 €
Production immobilisée	9 289 €	
Subventions d'exploitation	1 287 132 €	1 573 630 €
Reprises sur provisions (et amortissement)	1 818 330 €	1 548 267 €
Transfert de Charges	901 637 €	1 113 298 €
Autres produits	24 521 858 €	24 352 931 €
SOUS TOTAL B	28 478 417 €	28 527 758 €
TOTAL I (A+B)	168 035 459 €	164 455 628 €
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II		
Produits financiers		
Interêts et Produits assimilés	260 086 €	247 196 €
Produits nets sur valeurs mobilières de placement	222 485 €	91 467 €
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits financiers		
TOTAL III	482 571 €	338 663 €
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	67 294 €	53 640 €
Sur opérations en capital	4 391 130 €	550 854 €
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 578 736 €	345 982 €
TOTAL IV	6 037 160 €	950 477 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	99 528 €	313 564 €
TOTAL V	99 528 €	313 564 €
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV+V)	174 654 718 €	166 058 332 €
Solde débiteur - perte		
TOTAL GÉNÉRAL	174 654 718 €	166 058 332 €

B.2. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES (EN €)

B.2.1. DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT
ET PAR SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2011	RÉSULTATS 2010
ENFANCE			
01	IME HENRY LAFAY BOURG EN BRESSE	133 682	99 588
01	SESSAD BOURG EN BRESSE	2 352	6 660
02	IME ELOISE CHÂTEAU-THIERRY	36 120	50 084
02	IME LA FEUILLAUME ST QUENTIN	80 097	105 869
02	SESSAD ST QUENTIN	38 045	40 525
02	SAAAIS ST QUENTIN	128 143	166 344
02	SAFEP SSEFIS	392 511	396 084
52	MECS LANGRES	97 653	242 807
52	MECS WASSY	-58 614	-819 894
77	SESSAD MONTEREAU	18 950	28 264
77	IME MONTEREAU	166 721	203 473
77	IME LA TOUR REBAIS	104 513	111 764
77	SESSAD LA TOUR	60 226	88 225
80	CMPP AMIENS	435	-21 579
80	CREDA AMIENS	532	-18 093
80	SAPAD AMIENS	4 870	-12 251
80	SESSAD AMIENS	-31 622	49 191
81	IMEPF DOURGNE (IME + IMPRO)	-14 730	45 424
81	IR DOURGNE	25 749	-164 389
81	SESSAD DOURGNE	-7 311	-99 181
89	IME SENS	86 880	-30 269
89	IME GUERCHY	9 769	-117 881
89	ITEP DE THEIL SUR VANNE	87 672	850 419
89	SESSAD YONNE NORD	160 717	-839
92	SIAM 92	8 018	-6 789
94	SESSAD APAJH LES GUIBLETS	97 755	96 566
S/Total Enfance		1 629 133	1 290 125

B.2. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES (EN €)

B.2.1. DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT
ET PAR SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2011	RÉSULTATS 2010
VIE PROFESSIONNELLE			
ESAT (structures commerciales)			
01	ESAT CHARNOZ	132 538	63 779
02	ESAT ST QUENTIN	20 047	153 828
19	ESAT CHAMBOULIVE ST-VIANCE	99 125	166 790
20	ESAT PRUNELLI	40 964	28 792
27	ESAT L'EURE	169 687	46 826
32	ESAT ST-MONT	48 874	33 018
37	ESAT BRIDORE	182 787	97 616
52	ESAT BREUVANNES	-3 420	37
52	ESAT FRONCLES	-112 101	-87 116
56	ESAT LARMOR PLAGE	49 471	46 015
66	ESAT SOREDE	136 172	-141 841
71	ESAT CRISSEY	77 239	114 123
81	ESAT BRACONNAC	340 894	371 411
89	ESAT SENS	232 397	165 323
92	ESAT ANTONY	49 756	135 888
92	ESAT LEVALLOIS	108 516	105 050
95	ESAT TAVERNY	21 080	44 297
Entreprises Adaptées			
01	ENTREPRISE ADAPTEE FERNEY VOLTAIRE	-2124	-2 155
02	ENTREPRISE ADAPTEE ST QUENTIN	125 971	116 812
19	ENTREPRISE ADAPTEE CHAMBOULIVE ST-VIANCE	0	34
27	ENTREPRISE ADAPTEE GISORS	-167 548	-614 237
27	ENTREPRISE ADAPTEE SAINT SEBASTIEN	37 305	16 518
27	ENTREPRISE ADAPTEE FRANCHEVILLE	-135 684	-416 639
52	ENTREPRISE ADAPTEE BOLOGNE/LANGRES	-206 867	-157 651
52	ENTREPRISE ADAPTEE PERRANCEY	9 832	7 897
56	ENTREPRISE ADAPTEE LARMOR PLAGE	12 120	25 790
89	ENTREPRISE ADAPTEE SENS	52 842	205 889
92	ENTREPRISE ADAPTEE LEVALLOIS	790 144	903 737
S/Total Vie Professionnelle		2 110 017	1 429 832

B. COMPTES CONSOLIDES DE LA FEDERATION DES APAJH EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2011	RÉSULTATS 2010
VIE SOCIALE			
01	FOYER MEXIMIEUX	119 193	165 735
01	ESAT CHARNOZ	-34 606	-47 897
01	SAJ MEXIMIEUX	144 992	134 022
02	SAVS ST QUENTIN	36 376	37 369
02	ESAT ST QUENTIN	45 483	40 250
19	ESAT CHAMBOULIVE ST-VIANCE	-23 578	6 739
20	ESAT PRUNELLI	16 876	43 239
20	FOYER PRUNELLI	-30 488	-114 541
27	CAJ GISORS	5 465	28 435
27	CAJT FRANCHEVILLE	858	6 436
27	CAJT SAINT SEBASTIEN	28 587	4 669
27	ESAT L'EURE	73 144	-41 663
27	FOYER FRANCHEVILLE	958	28 541
27	FOYER HEBERGEMENT GISORS	14 994	-25 344
27	FOYER ST SEBASTIEN	13 398	35 537
27	SAVS FRANCHEVILLE	-3 841	18 140
27	SAVS GISORS	-5 558	-7 174
32	ESAT ST-MONT	2 308	53 622
32	FOYER HEBERGEMENT DE ST-MONT	-38 061	11 338
37	ESAT BRIDORE	-7 739	19 016
37	FOYER HEBERGEMENT BRIDORE	-53 023	-32
37	SAAJ BRIDORE	34 795	29 227
37	SAVS BRIDORE	29 625	17 466
52	ESAT BREUVANNES	-9 910	-41 852
52	ESAT FRONCLES	28 201	-38 723
52	FOYER HEBERGEMENT BREUVANNES	-1 455	1 938
52	FOYER HEBERGEMENT FRONCLES	-29 136	32 274
52	POLE ADMINISTRATIF CHAUMONT	0	0
52	SAS BREUVANNES	-33 503	2 663
52	SAS FRONCLES	-41 902	5 430
56	ESAT LARMOR PLAGE	79 948	124 087
66	ESAT SOREDE	-112 720	2 073
66	SAS SOREDE	21 368	11 388
66	TUTELLES SOREDE	17 578	-31 739
66	SORÈDE FOYER "LE VEINAT"	10 094	39 484
66	SAMSAH HEBERGEMENT SOREDE	11 107	2 146
66	SAMSAH SOINS SOREDE	81	14 297
71	ESAT CRISSEY	-5 506	-157 946
71	SAJ CHALON SUR SAONE	-714	-38 605
71	SAVS CHALON SUR SAONE	-17 112	1 084
81	ESAT BRACONNAC	54 580	177 694
81	SAVS BRACONNAC	26 238	108 538
81	FOYER HEBERGEMENT BRACONNAC	-66 199	11 402
81	SAVS L'ECHELLE	-4 481	0
81	SAMSAH HEBERGEMENT L'ECHELLE	954	0
81	SAMSAH SOINS L'ECHELLE	2 399	0
89	ESAT SENS	-14 541	201 574
89	SAS SENS	-4 064	-15 518
89	FOYER ECLATE SENS	5 287	15 041
89	FOYER HEBERGEMENT SENS	90 972	1 474
89	SAMSAH SENS CG	31 528	381
89	SAMSAH SENS ARS	50 756	181 647
92	ESAT ANTONY	160 890	-17 739
92	ESAT LEVALLOIS	197 464	27 317
95	ESAT TAVERNY	201 997	221 326
95	SAS TAVERNY	-21 332	40 740
95	FOYER TAVERNY	-44 276	2 701
S/Total Vie Sociale		954 749	1 327 707

B.2. RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES AUTRES STRUCTURES (EN €)

B.2.1. DÉTAIL DES RÉSULTATS PAR ÉTABLISSEMENT
ET PAR SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2011	RÉSULTATS 2010
GRANDE DÉPENDANCE			
02	MAS CHÂTEAU-THIERRY	110 536	66 786
27	FOYER OCCUPATIONNEL GISORS	8 746	-5 148
32	FOYER DE VIE ST-MONT	83 556	138 690
37	FOYER DE VIE DE LOCHES	-28 963	-84 363
52	FOYER OCCUPATIONNEL BREUVANNES	176 247	-50 737
60	FAM HEBERGEMENT BAILLEUL SUR THERAINS	-8 072	-202 406
60	FAM SOINS BAILLEUL SUR THERAINS	-81 384	-76 726
63	FAM HEBERGEMENT PIONSAT	25 626	-36 439
63	FAM SOINS PIONSAT	40 219	64 905
63	CMPR PIONSAT	-324 678	10 737
64	RESIDENCE "LE BOSQUET" MORLAAS	-16 958	142 101
81	FOYER OCCUPATIONNEL BRACONNAC	-60 309	135 665
81	FAM SOINS LACAUNE	48 127	59 299
81	FAM HEBERGEMENT LACAUNE	-130 987	139 432
81	FOT LACAUNE	75 794	68 329
84	FAM HEBERGEMENT AUBIGNAN	-67 608	31 026
84	FAM SOINS AUBIGNAN	-49 054	79 129
S/Total Grande dépendance		-199 162	480 280
TOTAL ÉTABLISSEMENTS		4 494 739	4 527 944

B.2.2. DÉTAIL DES RÉSULTATS DES AUTRES STRUCTURES

Départements	ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2011	RÉSULTATS 2010
95	SCI Menucourt	189 163	137 983
95	SCI Saint Leu	80 670	40 446
81	Structures diverses	2 845	1 352
92	Siège Fédéral	-1 945 481	-174 228
TOTAL AUTRES STRUCTURES		-1 672 803	5 553
RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION		-29 072	1 962
RÉSULTAT CONSOLIDÉ		2 792 865	4 521 981

B.3. ANNEXES

B.3.1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS

Les événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2011 sont les suivants :

1. Modification du périmètre de consolidation 2011

Les établissements suivants ont été intégrés ou supprimés du périmètre de consolidation depuis le 1er janvier 2011 :

■ Département de l'Eure (27) :

- Fusion des budgets et des comptes administratifs des ESAT de Francheville, Gisors et Saint Sébastien.

■ Département de la Haute Marne (52) :

- Transfert de l'activité de l'Entreprise Adaptée de Langres vers l'Entreprise Adaptée de Bologne.

■ Département du Tarn (81) :

- Reprise du SAVS et du SAMSAH l'Echelle.

■ Département du Tarn (81) :

- Il faut également noter que dans le cadre de la reprise du SAVS et du SAMSAH l'Echelle, un contrat de partenariat a été signé avec un groupement d'entraide mutuel. Cette structure bien qu'indépendante juridiquement est étroitement liée à la Fédération des APAJH dans le cadre de sa gestion.

2. Transfert d'un ensemble immobilier à l'Association Départementale APAJH de l'Aude

a. Rappel de l'opération :

Une convention d'une durée de 20 ans a été signée en 1990 avec le Comité APAJH de l'Aude.

Cette convention prévoyait la mise à disposition d'un ensemble immobilier par la Fédération des APAJH au Comité APAJH de l'Aude pendant 20 ans et à l'issue de cette période la remise de l'ensemble immobilier au Comité APAJH de l'Aude.

Cette convention prévoyait la neutralité en matière de trésorerie de l'opération (les revenus fonciers facturés au Comité correspondent aux échéances des emprunts contactés et payés par la Fédération).

Rappelons également qu'une provision de 764.866 € avait été constituée sur l'exercice 2008 afin d'anticiper l'impact de la remise de l'ensemble immobilier.

b. Impact du transfert de l'ensemble immobilier :

Comme convenu dans la convention signée en 1990, la Fédération des APAJH a remis, le 7 décembre 2011, l'ensemble immobilier à l'Association Départementale APAJH de l'Aude.

L'impact de cette opération représente une diminution de 26.129 € de l'actif net de la Fédération des APAJH sur cet exercice.

L'impact en matière de résultat de cette opération représente une perte de 54.740 € pour la Fédération des APAJH (il s'agit notamment de la perte sur le terrain qui est non amortissable).

Il faut noter que la condition suspensive liée à l'autorisation préfectorale ayant été levée le 17 février 2012, les écritures comptables actant la sortie à l'actif du patrimoine immobilier remis à l'Association Départementale APAJH de l'Aude ont été comptabilisées au 31 décembre 2011.

A ce titre, il est également important de noter que (conformément au traitement de la dotation) la reprise de la provision de 764.866 € viendra impacter le résultat d'exploitation, alors que la valeur nette des éléments d'actif cédés impactera le résultat exceptionnel.

3. Cession du Château de Braconnac les Ormes

Le Château qui abritait une partie des établissements du Complexe de Braconnac les Ormes a été cédé le 13 octobre 2011 moyennant un prix de vente de 800.000 €.

4. Publication dans les comptes financiers des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

En application de l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006, relatif au volontariat, il est porté à votre connaissance les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Compte-tenu de l'organisation de notre association, les trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles sont le Président, le Vice-Président et le Secrétaire Général.

Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, il n'y a donc pas de rémunérations allouées aux trois plus

hauts cadres dirigeants de l'association.

Nous portons également à votre connaissance le montant global des rémunérations et avantages en nature des trois personnes ayant perçu les plus hautes rémunérations au cours de l'exercice 2011. Ce montant s'élève à 424 K€ bruts annuels.

5. Cession de l'ancien Siège

Parallèlement aux opérations d'acquisition d'un nouveau Siège, la Fédération des APAJH a cédé son ancien siège (situé sur la commune de Saint Cloud) le 16 juin 2011 pour un montant de 2.900.000 €.

6. Travaux relatifs au nouveau Siège

Après l'acquisition le 1er décembre 2010 du 29ème étage de la Tour Montparnasse afin d'y installer son nouveau Siège, la Fédération des APAJH a procédé aux travaux nécessaires afin d'accueillir le personnel dans les meilleures conditions.

Le coût global de ces travaux – constitué essentiellement de travaux de maçonnerie, d'électricité et de plomberie – s'est élevé à 1.673.134,63 €.

Le déménagement du personnel et du matériel s'est déroulé le 15 juillet 2011 (qui correspond également à la date de mise en service du nouveau Siège).

Le coût global de l'opération a été intégralement financé par ponction sur la trésorerie propre de la Fédération des APAJH.

7. Reconstruction du CMPR de Pionsat

Début 2008, la Fédération des APAJH a mandaté une société d'architecte afin d'étudier un plan de rénovation du bâtiment abritant le CMPR (Centre de Médecine et Réadaptation) de Pionsat.

Suite à cela et compte-tenu de l'évolution de la législation, la Fédération des APAJH a

mandaté son Assistant à Maitrise d'Ouvrage afin d'étudier de nouvelles solutions.

La solution finalement retenue serait de construire un nouveau bâtiment et de détruire le bâtiment actuel.

Ce projet a fait l'objet d'un statu quo au cours de l'année 2011 dans l'attente de la validation définitive du projet de recons-

truction par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) Auvergne.

8. Honoraires du commissaire aux comptes

En application de l'article R123-196 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés en charge au titre de l'exercice 2011 qui se sont élevés à 126.586 € TTC.

B.3. ANNEXES

B.3.2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions générales comptables, dans le respect du principe de prudence et en accord notamment avec les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement 99-01 du C.R.C relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'Associations.
- Du règlement 2002-10 du C.R.C relatif aux amortissements et dépréciation.
- Du règlement 2004-16 du C.R.C relatif à leur évaluation et comptabilisation.
- De l'avis 2007-05 du C.N.C relatif aux règles comptables applicables aux établissements et associations du secteur médico-social privé.

Principales conséquences de l'avis 2007-05 du C.N.C :

Dans les comptes administratifs :

Conformément à l'avis 2007-05, les établissements de la Fédération des APAJH ont appliqué la norme comptable M22 pour l'élaboration de leurs comptes administratifs.

L'application de cet avis implique la comptabilisation dans les établissements de toutes les écritures de provisions indépendamment de leur financement par le tarifificateur. Les principaux postes concernés sont :

- les amortissements relatifs aux immobilisations traitées selon la règle des composants,
- les provisions pour congés à payer,
- les provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Dans les comptes consolidés :

L'application de la norme comptable M22 dès 2009 dans les comptes administratifs a contribué à rapprocher les règles de la comptabilité « médico-sociale » des règles comptables communément appliquées, ce qui a eu pour conséquence de supprimer les principales distorsions entre les comptes administratifs

et les comptes consolidés et de simplifier ainsi le processus de clôture des comptes consolidés.

Toutefois, il est à signaler que certaines distorsions, peu significatives, persistent à la clôture de l'exercice 2011. Au 31 décembre 2011, l'impact de ces distorsions est inférieur à 30K€.

Les méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à savoir, prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production. Les frais d'acquisition des immobilisations au sens de la réglementation sont désormais inscrits en immobilisations lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif.

b. Amortissements

Pour l'ensemble des immobilisations de la Fédération des APAJH, la règle des composants s'applique dans les comptes des établissements en gestion nationale.

Concernant les biens immeubles, la Fédération des APAJH a retenu les durées d'amortissements suivantes :

Composants	Durée
Gros oeuvre	40
Etanchéité, toiture	20
Façade	30
Ascenseur	25
Electricité, Gaz, Chauffage	25
Groupe électrogène	30
Climatisation, désenfumage	20
Câblages techniques	15
Plomberie, canalisations	25
Protection incendie	20
Autres installations techniques	10
Finitions, second oeuvre, abords...	10
Autres	10

c. Indemnités de Départ à la Retraite (IDR):

Les modalités de détermination de la provision d'Indemnité de Départ à la Retraite (IDR) ont été établies par un organisme spécialisé qui a réévalué la provision à constituer au 31 décembre 2011 à partir des données salariales 2011.

Les hypothèses retenues sont identiques à celles de l'année précédente :

- Age du départ à la retraite : 65 ans
- Départ à la retraite : A l'initiative du salarié
- Taux de croissance des salaires : 2.5% (en partant de l'hypothèse d'une inflation à 2%)
- Taux d'actualisation : 4%
- Taux de turn-over : Données INSEE
- Taux de décès : Table TF 00/02
- Taux de charges sociales : 50%

Au 31 décembre 2011, le passif social s'élève à 7 829 101 €.

d. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

e. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

f. Disponibilités et concours bancaires

Les positions des comptes dont les banques gestionnaires font l'objet d'une convention de fusion de comptes avec la Fédération des APAJH sont appréhendées de manière globale.

Ainsi, pour un même compte d'un même établissement financier, au lieu d'indiquer le montant des sous-comptes débiteurs à l'actif en disponibilités et le montant des sous-comptes créditeurs au passif en concours bancaires, seule la position nette du compte est mentionnée (addition des soldes créditeurs et des soldes débiteurs et comptabilisation à l'actif si le solde est débiteur et au passif si le solde est créditeur).

g. Litiges

Dans le cadre de ses activités normales, la Fédération des APAJH est impliquée dans diverses procédures judiciaires (litiges prud'homaux notamment).

La Fédération des APAJH constitue une provision chaque fois qu'elle a une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources pour la Fédération des APAJH.

1. Dossier Eure Active

Pour mémoire, en 2010 le Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné la Fédération

des APAJH à payer à l'Eure Active la somme de 794 191,94 € et a fixé la créance due par l'Eure Active à la Fédération à 1 177 150 €.

Suite à cette décision, l'avocat de la Fédération des APAJH a immédiatement demandé la compensation des sommes qui est de droit dans ce type de contentieux.

Au cours de l'année 2011, le liquidateur de l'Eure Active a interjeté appel de cette décision.

L'audience de la Cour d'Appel de Paris du 16 décembre 2011, a confirmé le jugement en ce qu'il a condamné la Fédération à verser 882 870,75 €uros (hors intérêts légaux) mais en révisant à la baisse la créance de la Fédération à la liquidation judiciaire de l'association EURE ACTIVE à la somme de 77.697,47 €.

La Fédération s'est pourvue en cassation suite à la décision de la Cour d'appel en date du 1er février 2012. Par mesure de précaution, la provision au titre de ce litige a été augmentée de 94 K€ et s'élève maintenant à 888 K€ (intérêts légaux compris).

2. Litiges commerciaux

La Fédération des APAJH a également plusieurs litiges commerciaux avec deux sociétés dont l'un est apparu postérieurement à la clôture des comptes 2011.

Les informations actuelles ne permettent pas de chiffrer de manière précise le montant des risques liés à ces litiges.

B.3. ANNEXES

B.3.3. AUTRES INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

a. Valeurs mobilières de placement :

La valeur liquidative des placements financiers à la date de clôture est supérieure à la valeur d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'est constituée.

Les produits financiers issus des SICAV sont évalués selon la méthode du « premier

entré – premier sorti ».

b. Charges et Produits constatés d'avance :

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à **668 K€** et les produits constatés d'avance d'un montant de **125 K€** concernent les activités d'exploitation.

c. Charges à payer :

Les charges à payer se décomposent principalement de la manière suivante :

- Fournisseurs – Factures non parvenues : **900 K€**
- Personnel charges à payer : **5.714 K€**
- Organismes sociaux : **2.735 K€**
- Autres charges à payer : **103 K€**

d. Produits à recevoir :

Les produits à recevoir se décomposent principalement comme suit :

- Clients : Produits non encore facturés : **1.822 K€**
- Personnel et organismes sociaux : **53 K€**
- Autres produits à recevoir : **728 K€**

e. Transferts de charges :

Les transferts de charges s’élèvent à **1.949 K€** et comprennent principalement les transferts de charges de personnel pour **620 K€** ainsi qu’un transfert de charge de **1.048 K€** lié à la perception d’une indemnité d’assurance dans le cadre d’un sinistre survenu au cours de l’année 2011.

B.3. ANNEXES

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN

B.3.4.1. MOUVEMENT DE L’ACTIF IMMOBILISÉ

RUBRIQUE	Valeur début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement de poste à poste	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	674 996	40 242	6 467		708 771
TOTAL	674 996	40 242	6 467		708 771
Immobilisations corporelles					
TERRAINS	2 473 883	17 401	26 130		2 465 154
AGENCEMENTS TERRAINS	661 579	154 127		76 679	892 386
BATIMENTS	81 689 116	2 760 380	6 148 666	10 827 872	89 128 702
AGENCEMENTS BATIMENTS	20 944 610	3 289 501	1 220 238	31 080	23 044 953
MATERIEL ET OUTILLAGE	18 690 321	615 309	391 393	329 653	19 243 890
AGENCEMENTS	6 475 411	878 226	41 783	60 033	7 371 887
MATERIEL DE TRANSPORT	7 039 033	982 436	221 049		7 800 419
MATERIEL DE BUREAU	3 955 102	132 654	60 638		4 027 118
MOBILIER	3 756 107	296 945	23 530		4 029 522
AUTRES IMMO CORPORELLES	788 520	66 009	180		854 349
IMMO SUR TAXE D'APPRENTISSAGE	254 357	7 438	68 355		193 440
IMMOBILISATIONS EN COURS	13 127 231	7 053 676		-11 153 702	9 027 205
AVANCES ET ACOMPTES	40 032	401 582		-171 615	270 000
TOTAL	159 895 301	16 655 686	8 201 963	0	168 349 024
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	125 697	20	1 695		124 022
PRETS	40 671	3 726	2 833		41 564
AUTRES IMMO. FINANCIERES	8 584 592	581 120	327 634	-645	8 837 433
TOTAL	8 750 959	584 866	332 162	-645	9 003 019
TOTAUX	169 321 257	17 280 794	8 540 591	-645	178 060 815

B.3. ANNEXES

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN

B.3.4.2. MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Virement de poste à poste	Amortissements fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	532 922	55 042	6 467		581 497
TOTAL	532 922	55 042	6 467		581 497
Immobilisations corporelles					
TERRAINS					
AGENCEMENTS TERRAINS	446 509	44 985			491 494
BATIMENTS	25 456 090	3 083 595	3 717 964	575	24 822 296
AGENCEMENTS BATIMENTS	10 768 907	1 203 809	1 063 396	2 061	10 911 381
MATERIEL ET OUTILLAGE	14 742 253	1 132 995	364 776	-2 670	15 507 802
AGENCEMENTS	3 520 330	374 098	40 403		3 854 025
MATERIEL DE TRANSPORT	5 095 047	710 537	202 685		5 602 899
MATERIEL DE BUREAU	3 439 451	216 696	60 638	34	3 595 544
MOBILIER	2 405 968	308 462	23 368		2 691 063
AUTRES IMMO CORPORELLES	1 869 605	83 588	68 199	-1 400	1 883 594
IMMO SURTAXE D'APPRENTISSAGE	59 246	3 299		1 400	63 945
TOTAL	67 803 406	7 162 064	5 541 428		69 424 042
Immobilisations financières					
PARTICIPATIONS	1 473				1 473
PRETS					
AUTRES IMMO. FINANCIERES	3 614				3 614
TOTAL	5 087				5 087
TOTAUX	68 341 415	7 217 106	5 547 895		70 010 626

B.3. ANNEXES

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN

B.3.4.3. ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2011

CRÉANCES	MONTANT NET	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
		A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	122 549		122 549
Prêts ⁽¹⁾	41 564	41 564	
Autres immobilisations financières	8 833 819		8 833 819
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Redevables et comptes rattachés	20 140 059	20 140 059	
Autres créances	3 526 208	3 526 208	
Charges constatées d'avance	667 895	667 895	
TOTAL	33 332 095	24 375 727	8 956 368
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	2 750		

DETTES	MONTANT NET	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
		1 AN AU PLUS	1 ANS A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes établissements de crédits ⁽¹⁾	54 536 707	3 999 967	13 159 699	37 377 041
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾	2 420 779	2 258 963	61 983	99 833
Fournisseurs et comptes rattachés	6 728 578	6 728 578		
Dettes fiscales et sociales	17 764 870	17 764 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	879 967	879 967		
Autres dettes	1 453 797	1 453 797		
Produits constatés d'avance	125 411	125 411		
TOTAL	83 910 109	33 211 553	13 221 682	37 476 874
(1) Montant : - Emprunts souscrits en 2010 - Entrée de périmètre - Remboursements de l'exercice - Concours bancaires	7 285 862 205 229 4 008 805 112 047			

B.3. ANNEXES

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN

B.3.4.4 ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ET DES DONS ET LEGS

Nature	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Dons et legs	1 168 750 €		29 949 €	19 118 €		1 179 580 €
Subventions d'investissement non renouvelables	8 594 298 €		841 €			8 595 139 €
Subventions d'équipement	8 383 900 €	55 100 €	576 223 €	486 176 €		8 529 047 €

B.3.4.5. MOUVEMENTS DES PROVISIONS ET DES FONDS DÉDIÉS

RUBRIQUE	Montant en début d'exercice	Augmentations de périmètre	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Virement de poste à poste	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées						
COUVERTURE DU BFR	1 840 860 €					1 840 860 €
RESERVE DE TRESORERIE	10 089 826 €		2 169 537 €	530 780 €		11 728 582 €
AUTRES PROV. REGLEMENTEES & AMORT. DEROG.	1 179 564 €		5 097 €			1 184 662 €
DIFF. SUR REAL. D'ELTS. D'ACTIF						
TOTAL	13 110 250 €		2 174 634 €	530 780 €		14 754 104 €
Provisions pour risques et charges						
PROVISIONS POUR LITIGES	1 820 200 €		299 800 €	330 000 €		1 790 000 €
PROV. POUR CHARGES FISCALES	225 544 €		57 178 €			282 722 €
AUTRES PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	447 329 €	29 449 €	12 565 €	197 939 €		291 404 €
PROVISIONS POUR DEPART EN RETRAITE	7 444 349 €		638 831 €	278 079 €	24 000 €	7 829 101 €
TOTAL	9 937 422 €	29 449 €	1 008 374 €	806 019 €	24 000 €	10 193 227 €
Fonds dédiés	1 325 851 €		39 904 €	99 528 €		1 266 227 €
Provisions pour dépréciation						
STOCKS ET EN COURS	3 384 €			3 384 €		
CREANCES	1 401 058 €		330 824 €	199 442 €		1 532 440 €
TOTAL	1 404 442 €		330 824 €	202 826 €		1 532 440 €
TOTAUX	25 777 966 €	29 449 €	3 553 736 €	1 639 153 €	24 000 €	27 745 998 €

B.3. ANNEXES

B.3.4. NOTES SUR LE BILAN

B.3.4.6. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (EN €)

	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
Report à nouveaux au 01/01/11			56 658 164
Variation du périmètre de consolidation	155 109		155 109
Impact IDR sur Entrée de périmètre		-24 000	-24 000
Subventions d'investissement non renouvelables	841		841
Subventions d'investissement virées au résultat	576 223	-483 314	92 909
Dons et legs reçus	29 949	-19 118	10 831
Résultat comptable 2011	2 792 865		2 792 865
Provisions pour réserves de trésorerie	1 351 060	-116 387	1 234 672
Provisions pour renouvellement des immobilisations	201 284	-301 310	-100 026
Provisions pour amortissements dérogatoires	425 741	-102 125	323 616
Provisions pour différence sur réalisation d'actifs	5 097		5 097
Provisions Règlementées (Crédits non reconductibles)	191 451	-10 957	180 494
SOLDE AU 31/12/11			61 330 571

B.3. ANNEXES

B.3.5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

B.3.5.1. TABLEAU EXPLICATIF DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

NATURE DU RÉSULTAT	RÉSULTATS NETS (soldes)	DÉFICIT	EXCEDENT
Résultat activités encadrées N (structures sociales) Siège	2 384 722 € -1 945 481 €	-1 484 036 € -1 945 481 €	3 868 757 €
Résultat gestion propre N (structures commerciales)	2 110 017 €	-627 745 €	2 737 762 €
Résultats administratifs des établissements	2 549 258 €		
Retraitements résultats administratifs	-29 072 €		
Total après retraitements de consolidation	2 520 186 €		
Résultats SCI et autres structures	272 678 €		
RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2 792 865 €		

NATURE DES ACTIVITÉS	MONTANT
PRODUITS DE TARIFICATION GESTION SOCIALE	103 821 481 €
CHIFFRE D'AFFAIRES GESTION PROPRE	35 735 560 €
TOTAL	139 557 042 €

B.3. ANNEXES

B.3.6. TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF MOYEN

Contrats	Effectif moyen en ETP 2010 Inscrits	Effectif moyen en ETP 2011 Inscrits
Contrats à Durée Indéterminée	1 656	1 659
Contrats à Durée Déterminée	199	198
Travailleurs en situation de handicap	1 915	1 938
Détachés des Ministères	29	27
Contrats d'aide à l'emploi	11	5
Contrats de Qualification	24	18
TOTAL	3 834	3 845

Contrats	Effectif moyen en ETP 2010 Non Inscrits	Effectif moyen en ETP 2011 Non Inscrits
Résidents	800	821
Travailleurs en situation de handicap stagiaire	4	4
Stagiaires des Écoles	5	4
TOTAL	809	829

La Loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie ouvre, pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans.

Conformément à l'avis CU n°2004-F du 13/10/04, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis ouvert au titre du DIF, au 31 décembre 2011 est de 200.406 heures.

B.3. ANNEXES

B.3.7. AUTRES INFORMATIONS

B.3.7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS

■ Cautions

a) Caution garantie de paiement Eiffage (travaux de construction du Foyer de Romilly) : 3 000 000 €

b) Garantie Préfecture de Paris (Service Accompagnement Loisirs) : 51 833 €

c) Caution Tourisme – Service Accompagnement Loisirs : 31 008 €

d) Caution Affranchissement Entreprise Adaptée de Levallois : 15 244 €

e) Caution URSSAF de l'Aisne : 15 148 €

f) Garantie CGOS - Service Accompagnement Loisirs : 5 000 €

B.3.7.2. DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

a) Crédit Agricole Ile-de-France : 271 489 €

b) Banque Populaire Rives de Paris : 1657 939 €

B.3.7.3. DETTES GARANTIES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

a) Dexia CLF Banque : 17 649 147 €

b) Des matériels et locaux sont mis à disposition à titre gratuit par les donateurs d'ordre, dans certains établissements.

B.3.7.4 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

	Valeurs d'origine des biens	Valeurs de rachat des biens	REDEVANCES		RESTANT DÛ A LA CLOTURE DE L'EXERCICE			
			Antérieures	de l'année	Total	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans
MOBILIER	2 314 142 €	72 666 €	1 193 987 €	398 068 €	988 483 €	351 698 €	636 785 €	
IMMOBILIER	649 245 €	1 €	307 981 €	43 283 €	389 547 €	43 283 €	173 132 €	173 132 €
TOTAL	2 963 387 €	72 667 €	1 501 968 €	441 351 €	1 378 030 €	394 981 €	809 917 €	173 132 €

IMMOBILIER	COUT D'ENTRÉE	AMORTISSEMENT		VALEUR NETTE
		EXERCICE	CUMULE	
CONSTRUCTION EA BOLOGNE	649 245 €	29 033 €	294 651 €	354 594 €

B.4. TABLEAU DE FINANCEMENT ET ANALYSE FINANCIÈRE

	31/12/2011 en K€	31/12/2010 en K€
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	2 793	4 522
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions nettes des reprises	8 230	8 667
- Plus ou moins value de cession	-376	- 19
- Reprise de subvention d'investissement	-483	- 381
Capacité d'Autofinancement	10 164	12 788
Variation des actifs circulants	119	649
Variation des passifs court terme	-751	- 1 672
Variation du besoin en fonds de roulement	-632	- 1 023
Trésorerie provenant de l'exploitation (A) :	10 795	13 811
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement provenant d'acquisitions d'immobilisations	-17 036	- 18 214
Encaissement résultant de cessions d'immobilisations	4 178	427
Entrée de périmètre	58	387
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B) :	-12 800	- 17 400
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Sommes reçues en fonds associatifs	646	2 140
Émission d'emprunts	7 286	5 861
Remboursement d'emprunts	-4 009	- 4 174
Trésorerie provenant des opérations de financement (C) :	3 923	3 828
Variation de trésorerie (A + B + C)	1 918	240
Trésorerie en début d'exercice (D)	21 559	21 319
Trésorerie en fin d'exercice (A + B + C + D)	23 477	21 559

FEDERATION DES APAJH

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES

A.P.A.J.H.

Association Loi 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 13 mai 1974

Tour Maine Montparnasse

33 Avenue du Maine

Boîte aux lettres n° 35

75755 PARIS Cedex 15

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération des APAJH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- La note 3.1.2 « Transfert d'un ensemble immobilier à l'Association Départementale APAJH de l'Aude » de l'annexe relative à l'impact au niveau comptable de la sortie de l'actif du patrimoine immobilier.
- La note 3.2.g.1 « Litiges » de l'annexe relative au litige avec l'Association Eure Active.
- La note 3.2.g.2 « Litiges » de l'annexe relative aux litiges commerciaux.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié par sondages la conformité des produits de tarification comptabilisés avec les décisions d'attribution des organismes financeurs.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner par sondage les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association. Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont conformes aux décisions des autorités administratives finançant ces établissements.

- Le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les conséquences de l'avis 2007-05 du CNC. Malgré l'homogénéisation des règles comptables entre les comptes administratifs et les comptes annuels, il demeure des divergences entre le cumul des comptes administratifs et le résultat consolidé. En conséquence, nous avons validé le tableau de votre annexe qui détaille les opérations constituant le passage de la somme des résultats administratifs des structures au résultat comptable consolidé de la Fédération des APAJH.
- Une provision pour retraite dont le montant s'élève à 7 829 K€ à la clôture de l'exercice est comptabilisée au passif de l'association. Les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus d'estimation complexe impliquant des techniques spécialisées, à valider les conclusions d'un organisme spécialisé indépendant qui a évalué la provision à constituer au 31 décembre 2011 à partir des données salariales 2011. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que l'examen de la situation des litiges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Etienne, le 16 mai 2012

Le Commissaire aux Comptes



EXCO Loire

Brigitte DUBOIS



Fédération des APAJH
 au service de la personne en situation de handicap



www.apajh.org